

Stratégie européenne pour la promotion des cultures protéagineuses - Encourager la production de protéagineuses et de légumineuses dans le secteur agricole européen

2017/2116(INI) - 27/03/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'agriculture et du développement rural a adopté un rapport d'initiative de Jean-Paul DENANOT (S&D, FR) sur une stratégie européenne pour la promotion des cultures protéagineuses - Encourager la production de protéagineuses et de légumineuses dans le secteur agricole européen.

Les députés ont rappelé que l'Union européenne souffrait d'un **déficit important en protéines végétales** en raison des besoins de son secteur de l'élevage qui dépend des importations d'aliments provenant de pays tiers. Ils jugent essentiel de **réduire la dépendance massive de l'Union** à l'égard des importations de protéagineux, qui sont principalement utilisés pour l'alimentation animale.

En plus de l'impact environnemental dans les régions productrices de soja, la situation actuelle comporte des risques majeurs, en particulier pour le secteur de l'élevage de l'UE, la volatilité des prix sur les marchés internationaux ayant considérablement augmenté.

La production européenne de matières riches en protéines est passée de 24,2 à 36,3 millions de tonnes entre 1994 et 2014, mais la consommation est passée de 39,7 à 57,1 millions de tonnes, portant ainsi le déficit global de l'Union de 15,5 à 20,8 millions de tonnes.

L'Union consacre seulement 3% de ses terres arables aux cultures protéagineuses et importe plus de 75% de son approvisionnement en protéines végétales, principalement du Brésil, de l'Argentine et des États-Unis.

Dans l'ensemble, les députés ont souligné qu'il était temps de mettre en œuvre un important **plan stratégique européen de production et d'approvisionnement en protéines végétales**, fondé sur le développement durable de toutes les cultures cultivées dans l'UE. Ils ont appelé:

- à prendre des mesures immédiates visant à éviter toute réduction de la production actuelle de protéagineux, en tenant dûment compte des avantages environnementaux découlant de la culture conventionnelle des cultures de plantes fixatrices d'azote dans les surfaces d'intérêt écologique (SIE);
- à mettre en place une **plate-forme européenne**, soutenue par l'Observatoire européen du marché des cultures arables, pour identifier les surfaces de protéines, déterminer les disponibilités en protéines européennes et recenser l'ensemble des recherches réalisées sur les protéines. L'UE devrait investir massivement dans la recherche intégrée et ciblée pour rendre les protéagineux plus attractifs économiquement et leur production plus compétitive et pour augmenter leur rendement.

Objectifs du plan: les députés recommandent de soutenir, notamment dans le cadre de la PAC, la **culture du soja** dans l'UE en la rendant rentable et compétitive, les nouvelles variétés ouvrant actuellement de nouvelles possibilités pour certaines régions où la culture peut s'adapter.

Le rapport insiste également sur la nécessité:

- de développer des **chaînes locales et régionales** de production et de transformation des protéines en créant des groupes d'agriculteurs et en créant des liens plus étroits entre les agriculteurs et les éleveurs;
- d'aider, via la PAC, les opérateurs à prendre des risques en entrant dans des chaînes d'approvisionnement courtes pour les aliments et les aliments à base de protéines;
- de **soutenir l'autonomie** en matière d'alimentation animale des élevages à l'échelle des exploitations et des territoires pour les ruminants comme pour les monogastriques (fabrication d'aliments à la ferme comprise);
- **d'augmenter la rentabilité économique** de ces cultures et des nouvelles pratiques agricoles, par la rotation des cultures (d'une durée minimale de 3 ans) et par davantage d'associations de variétés et de cultures dans les secteurs de production à graines (trèfle/colza, triticale/pois, etc.) et fourragères (graminées légumineuses, méteils, etc), afin de passer à un système agroalimentaire plus durable, en favorisant le passage de monocultures de cultures intensives en intrants à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE vers un système agroécologique diversifié.

Instruments du plan: les députés estiment que le plan stratégique nécessite la mobilisation et la coordination de **plusieurs politiques** de l'UE: la PAC; la politique de recherche; les politiques d'action environnementale et climatique; la politique énergétique; la politique de voisinage et la politique commerciale.

De plus, la PAC devrait soutenir les cultures protéiques à l'aide du **paiement couplé volontaire** - qui ne devrait pas être aux cultures et régions en difficulté - et du paiement de verdissement, mais aussi à **l'aide du second pilier**, grâce notamment aux mesures agroenvironnementales, sur l'agriculture biologique, sur l'investissement, la qualité, le conseil, la formation, sans oublier l'innovation. Il est souligné que l'introduction d'un paiement couplé a stimulé la production de protéagineux dans certains États membres.

Les députés ont préconisé d'introduire de **nouveaux instruments** pour aider à accroître l'approvisionnement en protéines végétales, en particulier le soja, et à assurer une mise en œuvre équitable dans tous les États membres.

Le rapport a souligné la nécessité de **garantir l'autonomie des approvisionnements en soja** en coopérant plus étroitement avec le voisinage de l'UE. Les députés ont soutenu la mise en place de **systèmes d'étiquetage transparents** basés sur des normes de production certifiée, tels que les normes du soja du Danube et du soja européen.

Enfin, les députés ont appelé à **ajuster le deuxième pilier** en vue de parvenir à une meilleure rémunération et reconnaissance de la contribution de ces cultures à l'alimentation des insectes pollinisateurs au moment le plus important de la saison (plantes à floraison précoce au printemps) et de leur participation à la lutte contre la disparition des pollinisateurs.